

COMMISSION REGIONALE ARBITRAGE

Saison 2020

L'organisation sportive de la compétition sur les terrains est confiée à des officiels de la compétition. Aussi les cadres de l'arbitrage et du juge-arbitrage sont absolument nécessaires aux clubs qui ne posséderont jamais assez d'arbitres et de juge-arbitres.

La Commission Régionale d'Arbitrage, durant ce mandat a assuré la promotion et la coordination de l'arbitrage et du juge-arbitrage. Des formations, les mises à niveau techniques, les évaluations et les désignations pour les différents championnats de France et régionaux ont été correctement mis en place durant cette période.

Notre ligue reste toujours représentative au niveau national avec 4 Juge-arbitres et 6 arbitres internationaux, 13 arbitres niveau A3 avec 10 de la zone Pyrénées et 3 de la zone Méditerranée, 11 formateurs FA3 avec 9 de la zone Pyrénées et 2 de la zone Méditerranée, 7 juge-arbitres de compétitions JAE3 avec 5 de la zone Pyrénées et 2 de la zone Méditerranée et 9 formateurs FJAT3 avec 5 de la zone Pyrénées et 4 de la zone Méditerranée.

Participation de nos officiels à différentes compétitions ou tournoi internationaux, Roland Garros, Rolex Paris Masters, Open Sud de France, Open 13, Metz, Coupe Davis, Fed Cup et d'autres tournois, mais aussi sur les Championnats de France.

Bilan du Pôle Arbitrage.

Le pôle arbitrage de la CRA coordonne et organise la formation et le suivi des arbitres niveau 1 et 2 et prépare à la qualification de niveau 3. Elle s'appuie sur les différentes structures de Formations telles que la filière fédérale TNJA, puis le groupe espoir « Henri Fraisse » et les filières classiques de formation A1 et A2 : avec 66 A1 et 13 nouveaux A2.

1. Trophée Régional Jeunes de l'Arbitrage. TRJA :

Ce trophée est ouvert aux jeunes âgés de moins de 17 ans. Cette année sur la zone Pyrénées 20 jeunes arbitres inscrits au premier niveau de la phase régionale du TNJA qui n'a pas pu se dérouler pour le moment en attente de support de compétition.

Pour le niveau 2 qui lui aussi n'a pas pu se dérouler, il y a 16 candidats : Adrien ROUQUET, Axel BOUVIER, Pablo CASAS, Anton KRAWCZYK, Romain BARTA, Quentin CASSORLAS, Enzo BAUDOUIN, Ethan DEMANGE, Axel ROUZIERE, Lucas POEYS, Juliette SACRISTAN, Elodie BARRERE, Achille BOMPARD, BARREIRA Martin, MOURET Kenza, NAUD Baptiste.

A la demande du département arbitrage et pour prévoir une organisation du potentiel de candidats et sans avoir fait ce niveau 2 il a été proposé au niveau TNJA : BARTA Romain, CASSORLAS Quentin, BOUVIER Axel, KRAWCZYK Anton, BARREIRA Martin, CASAS Pablo, MOURET Kenza, NAUD Baptiste,

2. Trophée National Senior de l'Arbitrage (TNSA) :

Le TNSA a vu l'inscription de 3 candidatures sur la zone Méditerranée : Axel WEISSENSTEIN, Cédric CHARNOZ et Laurent FABRE. Malheureusement cette année, le TNSA a été annulé.

3. Groupe Espoirs Henri Fraisse (GEHP).

Ce groupe sur la zone Pyrénées était constitué des 10 meilleurs jeunes de la Ligue.

Des formations théoriques et des rassemblements lors des phases finales de tournois OPEN permettent à ces jeunes de perfectionner leurs connaissances des règles, procédures et techniques d'arbitrage et d'arbitrer des matchs de haut niveau. Il est proposé aux clubs qui le souhaitent sous la forme d'un forfait d'assurer l'arbitrage de la journée des finales ou plus. L'encadrement est assuré par des arbitres nationaux expérimentés. Ces jeunes arbitres participent également à l'arbitrage de tournois internationaux tels que les « Petits As » et Championnats de France.

Cette année il y a eu 3 candidats au A3 avec Vincent LAFARGUE, Sammy TEBIB et Elouan VOURCH, ils ont suivi le stage en aout et admis à la partie théorique, ils sont en attente du passage de la pratique qui aurait dû se faire sur l'ITF de Saint Cyprien pour 2 d'entre eux, tournoi annulé, pour Sammy pour le moment c'est prévu sur les juniors de Roland Garros et les 2 autres sur l'ITF de Colomiers.

La mise en place sur le tournoi Open du Stade Toulousain d'une préparation pratique pour les 3 candidats, encadrés par des formateurs A3.

Bilan du Pôle Juge-Arbitrage

Formations et examens

Les JAE1, JAE2 et JAT1 sont formés par les commissions départementales. Les JAT2, JAP2 par la commission régionale.

Les formations sont assurées par des formateurs départementaux l'examen se déroule dans les différents départements ou centre et pour le JAT2 qui se déroule sur quelques centres (Centre de ligue à Toulouse, La Grande Motte et Gruissan). Un sujet commun du JAT2 sur les 2 zones.

En 2020, et suite au confinement la CRA a mis en place une formation JAE1 en ligne avec examen aussi en ligne, avec 403 inscrits, 186 reçus pour certains ne sont pas allés au bout de la formation et d'autres n'ont pas réussi l'examen. Il a été aussi mis en place une formation JAT1 en e-learning sur cette même période avec 313 inscrits et 149 reçus.

450 licenciés de base ont obtenu une nouvelle qualification : JAE1, JAE2, JAT1 et JAT2, JAP2.

La ligue compte 4 JAE2 de plus pour la zone Pyrénées et 5 JAE2 de plus pour la zone Méditerranée.

La ligue compte 7 JAT2 de plus pour la zone Pyrénées et 12 JAT2 de plus pour la zone Méditerranée.

La CRA a mis en place 2 procédures de validation de JAP2, pour des JAT et qui avaient une expérience de tournois de Padel et une autre en procédure de VAE.

La ligue compte aussi 45 JAP2 qui ont été validés par une procédure de VAE, avec 14 en cours qui sont en procédure de VAE et qui possède une qualification de JAT. Avec 16 JAP2 pour la zone Pyrénées et 34 sur la zone Méditerranée.

Activités et Désignations sur les différentes compétitions.

La CRA désigne des officiels, juges-arbitres et arbitres sur les différentes compétitions régionales des différentes catégories de compétitions individuelles ou par équipes.

Cette année avec l'annulation de plusieurs tournois ITF, les désignations de nos jeunes, A3 n'a pas permis de donner à tous de l'activité.

Informations diverses et perspectives

Félicitations

- 2 FJAE2 : Sylviane MOREL et André SIMON
- 1 FJAT2 : Rolland DE LA HOZ
- 1 FA3 : Robin BARBIER zone Pyrénées en cours de formation.

Les rapports d'activités pour la saison 2020

Pour valider chaque année leur qualification chaque officiel doit posséder une activité suffisante.

Les niveaux 1 gérés par les CDA, les niveaux 2 gérés par la CRA, l'activité doit être à jour et consultable par chaque officiel dans Mon Espace Arbitrage.

Il n'y aura aucune révision des qualifications cette année suite à une annulation de divers tournois.

Objectifs 2021

- Représentation de tous les départements de notre ligue dans les filières de formation : TRJA et Groupe Espoir.
- Préparation des candidats au stage national pour la qualification A3, mise en place d'un coach pour chaque candidat potentiel zone Pyrénées.
- Suivi et évaluation de nos jeunes arbitres niveau A2.
- Sur toute la ligue un appel à candidature sur une tranche d'âge de jeunes pour participer aux différentes phases du Trophée de l'arbitrage en accord avec les CDA, le mail sera envoyé par la CRA.
- Mise en place des nouvelles qualifications de Juge-Arbitre de Padel JAP2 et suivi des JA ayant officié sur des tournois de Padel. En attente des modules de formation le calendrier sera mis en ligne.

En conclusion

Je tiens à remercier tous les présidents de CDA, les membres de la CRA pour leur implication dans le fonctionnement de la CRA. Je voudrais remercier les secrétaires de la ligue pour leur aide et leur collaboration.

La ligue d'Occitanie reste au niveau arbitrage une ligue très appréciée et reconnue au plus haut niveau fédéral.

Michel CARNEJAC
Président de la CRA d'Occitanie